

La formation médicale continue : un défi pour le professionnel de santé

Les études de médecine sont parmi les plus longues, actuellement 3 années de baccalauréat suivies de 3 années de master pour obtenir le diplôme de médecin, auxquelles doivent se rajouter les formations en master de spécialité qui s'échelonnent sur plusieurs années : 3 pour la médecine générale et 5-6 voire plus pour les spécialistes. Durant ces 9-12 années, le médecin en formation se voit dispenser de nombreux cours sanctionnés d'évaluations certifiantes régulières et lors de la spécialisation, outre les cours, examens et formations pratiques, il lui est demandé de présenter un travail de fin d'études, exercice qu'il avait déjà pratiqué en fin de master 3 à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Les sciences médicales évoluent, parfois même très rapidement, ce qui justifie une mise à niveau régulière des connaissances du praticien. Cette **formation médicale continue (FMC)** est un défi pour le médecin confronté à des horaires de travail titanesques et à des sources d'information diversifiées parmi lesquelles un tri est indispensable. De plus, la FMC est inscrite dans le **processus d'accréditation** qui nécessite d'obtenir chaque année 20 points répartis dans différentes catégories dont minimum 4 proviennent de la participation à des GLEM. Pour obtenir les 17 points restants, le professionnel de santé a diverses options comme la participation à des activités scientifiques (congrès, meetings...) ou la publication d'articles scientifiques. Ainsi, les Journées d'Enseignement Postuniversitaires (JEP) de l'AMUB permettent aux participants d'obtenir les points nécessaires à leur accréditation, en ce compris les points si recherchés en éthique et économie.

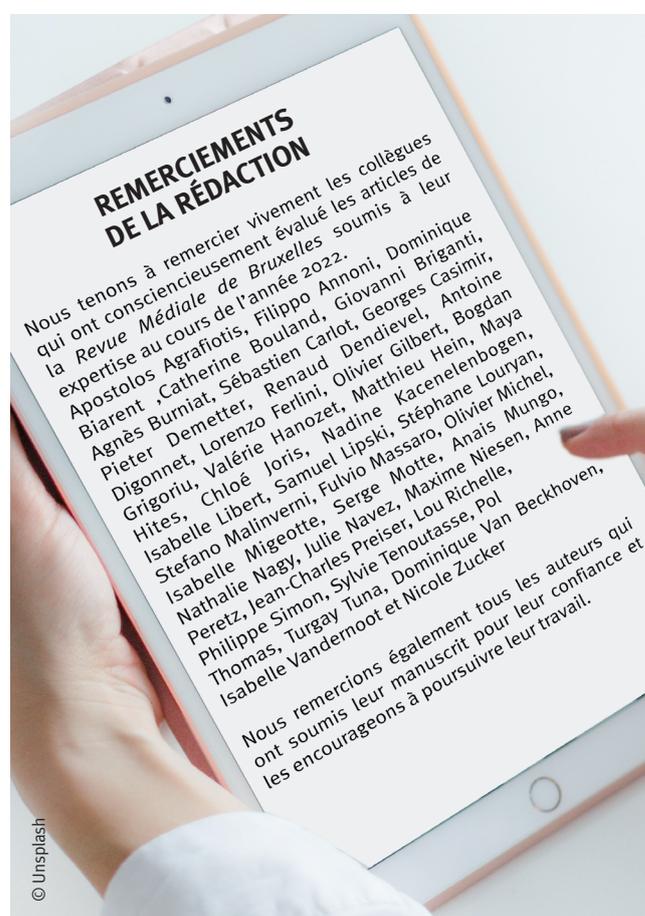
Néanmoins, la participation à ces colloques implique de dégager du temps sur les activités professionnelles et familiales. L'AMUB et la *Revue Médicale de Bruxelles* vous proposent un autre système afin d'**obtenir des points d'accréditation au travers de la lecture d'articles publiés dans notre revue et accrédités par l'INAMI**. Le processus est simple. La plateforme sur laquelle la formation est proposée est disponible sur le site de l'AMUB dans les sections « Formation continue – Article accrédité » (www.amub-ulb.be/revue-medicale-bruxelles/articles-accredites) et « Revue Médicale de Bruxelles – dernier numéro » (www.amub-ulb.be/revue-medicale-bruxelles/dernier-numero).

L'acquisition du contenu scientifique est validée par un QUIZ en fin d'article, accessible par QR code. Ce dernier renvoie vers une page extérieure personnelle, accessible uniquement aux abonnés et membres de l'AMUB. Le questionnaire contient 4 questions de type choix multiple ou vrai/faux, la réussite nécessitant 50 % de bonnes réponses. Cette option permet d'obtenir des points d'accréditation, n'importe quand sans devoir se déplacer. Nous espérons que vous serez nombreux à utiliser cette nouvelle fonctionnalité disponible gratuitement sur le site de l'AMUB et que vous pourrez en bénéficier pour obtenir ou maintenir votre accréditation.

Bonne lecture à tous !

T. BERGHMANS

Rédacteur en Chef de la Revue Médicale de Bruxelles



© Unsplash